

ACOSSTAT

Bilan

N° 289 – JUILLET 2019

Fin 2018, dix ans après la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, on dénombre 1,36 million de micro-entrepreneurs (ME). Ils représentent 42 % de l'ensemble des travaileurs indépendants (hors secteur agricole), contre 26 % en 2011, deux ans après la mise en place du statut.

Après avoir été relativement constant entre 2011 et 2016, le nombre d'immatriculations au dispositif a connu une accélération en 2017 qui s'est nettement amplifiée en 2018. 461 000 nouvelles immatriculations ont en effet été enregistrées en 2018, soit 23,7 % de plus qu'en 2017. Avec 280 000 radiations, le nombre de micro-entrepreneurs progresse ainsi de 15,4 % en 2018.

Les secteurs du transport, avec l'essor des plateformes de livraison à domicile, des activités immobilières, des activités de nettoyage, des activités sportives et de la santé sont les secteurs qui connaissent les plus fortes progressions.

Parmi les ME inscrits fin 2018, un peu plus des trois quarts ont généré un chiffre d'affaires au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires global déclaré s'établit à 12,4 milliards d'euros en 2018, soit 24,9 % de plus qu'en 2017. Cette progression s'explique à la fois par celle du nombre de ME économiquement actifs (+ 13,3 %) et par celle du chiffre d'affaires moyen (+ 10,2 %), lequel s'établit désormais à 11 298 euros par an.

Ces augmentations ont été largement favorisées par le doublement au 1er janvier 2018 des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit au dispositif ME. Ainsi, les seuls ME déclarant en 2018 un chiffre d'affaires supérieur aux plafonds 2017 contribuent à hauteur du quart de la hausse du nombre de ME économiquement actifs et à hauteur des deux-tiers de celle du chiffre d'affaires global. En outre, la progression du chiffre d'affaires moyen est fortement portée par les ME déclarant les chiffres d'affaires les plus élevés.

En 2018, un tiers des ME économiquement actifs ont aussi une activité salariée dans le secteur privé. Ces ME salariés sont globalement plus jeunes que la moyenne, occupent un emploi salarié plus souvent à temps partiel, en général dans un secteur différent de celui de leur micro-entreprise, et dégagent de celle-ci un chiffre d'affaires plus faible que les autres ME.

Toutes les régions métropolitaines affichent des hausses soutenues du nombre de ME économiquement actifs et du chiffre d'affaires moyen annuel. L'Ile-de-France est celle qui est la plus dynamique sur les deux aspects : respectivement + 18,3 % et + 13,1 %.

LES MICRO-ENTREPRENEURS EN 2018 : UN NOUVEL ELAN QUI CONFIRME L'ATTRACTIVITÉ DU DISPOSITIF

Fin 2018, dix ans après la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, le réseau des Urssaf gère 1,36 million de micro-entrepreneurs (ME). Ce nombre, supérieur de 15,4 % à celui observé fin 2017, confirme l'implantation du dispositif qui, entre 2011 et 2017, a enregistré en moyenne chaque année 8,3 % d'inscrits supplémentaires. En 2018, le dispositif enregistre une nette accélération dans un contexte de doublement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant droit au statut de ME (encadré).

Hormis en 2010 où il a dépassé 400 000, le nombre d'immatriculations au dispositif micro-entrepreneurs a oscillé entre 305 000 et 335 000 jusqu'en 2016. Depuis, le rythme des immatriculations s'accélère: 373 000 en 2017, puis 461 000 en 2018. Avec environ 270 000 radiations sur les deux dernières années, le taux de rotation moyen*, qui exprime le niveau de renouvellement de cette population, s'établit à 32 % en 2018, contre 43 % en 2011.

Après une croissance très rapide entre 2009 et 2011, témoignant de l'attrait pour ce dis-

positif simplifié de création d'entreprise, le nombre de ME administrativement actifs a ralenti jusqu'en 2015, passant d'une évolution de + 12,4 % en 2012 à + 3,1 % en 2015, sous l'effet notamment de l'augmentation des radiations pour absence de chiffre d'affaires. Le nombre d'inscrits au dispositif est de nouveau en accélération depuis 2015 : + 6,1 % en 2016, +10,7 % en 2017 et +15,4 % en 2018.

Fin 2018, on dénombre un peu plus de 3,27 millions de non salariés y compris ME, contre 2,05 millions en 2004 (*graphique 1*). Depuis la mise en place du statut de ME en

Graphique 1 : Nombre de comptes TI et ME depuis 2004 (administrativement actifs)

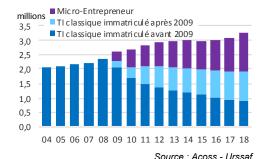


Tableau 1 : Nombre de micro-entrepreneurs (ME) entre 2011 et 2018

	N	iveau (e	n milliers)	Evolutio	Evolution annuelle (en %)			
	2011	2016	2017	2018	2011-2017	2017	2018		
Nombre d'immatriculations au dispositif ME	321	332	373	461	2,6	12,3	23,7		
Nombre de radiations de comptes ME	214	272	259	280	3,2	-4,6	8,2		
Nombre de comptes ME administrativement actifs en fin d'année (1)	728	1 062	1 176	1 357	8,3	10,7	15,4		
Taux de rotation* (en %)	43	30	30	32	-2,2 pt	-0,4 pt	1,8 pt		
Nombre de comptes Travailleurs Indépendants (TI) en fin d'année (2)	2 832	3 006	3 093	3 264	1,5	2,9	5,5		
Part de ME parmi les TI (en %) (1) / (2)	26	35	38	42	2,1 pt	2,7 pt	3,6 pt		
Nombre de comptes ME actifs en fin d'année et ayant été économiquement actifs dans l'année (3)	476	816	885	1 012	10,9	8,5	14,3		
Part des comptes ME éco. actifs (en %) (3) / (1)	65	77	75	75	1,7 pt	-1,5 pt	-0,7 pt		

^{*} le taux de rotation est égal à la somme du nombre d'immatriculations et de radiations de comptes divisé par le nombre de comptes actifs à la fin de la période précédente divisé par deux. La notion de « compte cotisant » diffère du concept de « création d'entreprise » utilisée par l'Insee.

Tableau 2 : Les micro-entrepreneurs par secteur d'activité

			ntrepreneu tivement a		1	cro-entrepr niquement en 2018		lmı	natricula	ation	grap	hiques	es démo- des ME fin 2018
Secteur d'activité	Niveau	re	Évol. moyen- ne 2017/2011	2018/2017	éco. Actifs (1)/(2)	Évolution de la part d'éco actif 2017/2018	de la part d'éco actif 2011/2017		Évol. moyenne 2017/2011	2018/2017	femmes	de 30 ans	Part des 60 ans ou plus
A.7. A suiscultures subsissultures at 10 mm and 10 mm	milliers	%	%	%	%	en point	en point	milliers	%	%	%	%	%
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	2,6	0,2	7,8	7,8	83,7	-0,8	1,9	0,6	-2,6	4,5	26,4	24,3	12,3
CZ1 - Industrie	73,7	5,4	9,9	11,4	82,9	0,3	1,6	18,4	-0,2	17,7	51,2	11,5	14,1
CZ2 - Métiers de bouche	20,5	1,5	7,6	5,8	75,9	0,6	1,8	5,7	-0,8	3,5	39,5	11,8	16,3
F1 - BTP travaux de finition	75,7	5,6	6,6	8,3	80,4	1,1	2,7	18,0	-4,4	13,8	3,7	9,2	10,9
F2 - BTP autres	83,9	6,2	5,8	9,3	78,9	1,1	2,8	22,0	-3,8	14,5	0,6	11,5	11,0
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	30,8	2,3	10,9	11,9	64,1	0,2	1,6	11,6	4,8	13,3	5,7	21,0	6,4
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	37,0	2,7	9,4	21,0	62,8	0,5	1,7	15,6	5,2	20,3	39,6	15,0	13,8
G3 - Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	3,3	0,2	6,6	11,1	70,7	-1,1	1,5	1,3	3,1	13,4	38,0	15,3	15,2
G4 - Commerce de détail non alimentaire	45,0	3,3	4,5	8,3	74,5	-0,3	1,8	13,3	-2,5	7,5	45,4	14,0	16,0
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé ailleurs	48,1	3,5	3,7	1,0	80,5	0,5	1,7	8,7	-7,5	-7,0	34,4	12,0	22,1
G6 - Commerce de détail non spécialisé	37,4	2,8	-0,1	15,1	66,8	-1,1	2,1	15,4	-4,4	26,5	39,8	21,7	9,5
HZ - Transports	78,2	5,8	44,0	80,6	40,4	-0,3	-1,5	58,2	49,3	92,4	5,3	61,0	2,5
IZ - Hébergement et restauration	41,3	3,0	10,8	13,3	73,1	-1,7	1,3	14,8	5,8	17,3	40,4	16,6	14,1
JZ - Informatique	43,8	3,2	3,1	11,3	70,6	1,0	1,8	16,1	-0,3	18,6	16,8	28,6	5,7
KZ - Activités financières et d'assurance	7,4	0,5	9,2	20,7	64,9	0,5	0,8	3,2	5,5	24,3	35,8	19,4	19,8
LZ - Activités immobilières	25,9	1,9	15,6	31,0	60,4	0,8	0,6	12,3	11,7	27,2	48,4	16,4	11,3
M1 - Activités juridiques	1,2	0,1	2,9	2,5	83,6	6,8	2,4	0,3	-11,4	31,3	59,5	3,7	32,2
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	47,3	3,5	9,7	14,5	74,2	0,3	1,2	17,7	5,6	18,0	43,6	23,2	13,9
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	79,3	5,8	9,3	26,2	64,0	-0,6	0,0	40,8	12,1	31,5	40,5	29,6	19,4
M4 - Activités spécialisées de design	28,4	2,1	4,1	13,6	75,2	1,1	1,7	9,1	0,7	14,6	55,1	32,0	4,7
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	58,4	4,3	8,5	12,3	77,1	0,3	2,1	17,7	0,8	14,9	44,5	18,5	13,9
N1 - Activités de nettoyage	38,6	2,8	14,3	18,4	78,6	0,5	2,3	12,4	7,1	20,0	26,6	14,8	9,1
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	44,6	3,3	3,0	13,0	76,8	0,0	2,3	15,0	-3,3	25,2	62,4	12,1	16,4
PZ - Enseignement	58,4	4,3	9,0	11,9	80,4	0,0	1,5	17,6	2,5	15,1	52,2	9,9	18,0
QZ - Santé	65,9	4,9	19,3	12,5	89,2	0,8	1,0	15,9	10,1	2,6	80,4	10,8	12,9
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	93,9	6,9	11,2	11,9	78,9	0,8	1,9	26,7	4,6	12,8	41,2	22,4	10,4
R2 - Activités sportives	37,4	2,8	14,1	13,1	83,7	0,2	1,4	9,6	4,5	13,5	41,4	21,8	8,0
S1 - Réparations hors automobile	23,0	1,7	1,3	4,1	84,9	0,3	2,7	4,4	-9,3	5,2	21,4	8,7	15,8
S2 - Coiffure et soins du corps	57,1	4,2	5,3	9,7	88,8	0,0	1,9	12,8	-6,7	16,8	92,7	15,8	6,6
S3 - Autres services personnels	51,5	3,8	5,6	20,0	77,5	-0,1	2,1	18,2	0,4	38,3	63,1	13,1	12,0
UZ - Autres	17,0	1,3	19,3	24,3	68,8	-0,3	2,0	7,9	15,4	32,1	57,4	27,3	11,3
ZZ - Inconnu	0,2	0,0	-18,5	-61,4	70,3	3,9	-0,5	0,1	-16,9	-72,9	20,8	17,8	25,2
TOTAL													

Source : Acoss - Urssaf

2009, le nombre de ME est supérieur au nombre de non salariés « classiques » inscrits après le 1^{er} janvier 2009. Ainsi, de 2.35 millions fin 2008. le nombre total de non salariés « classiques » est passé à 1,91 million fin 2018. Au total, la structure de la population des non salariés s'est fortement modifiée : les micro-entrepreneurs représentent 42 % des non salariés en 2018, contre 26 % en 2011.

La hausse globale de la population des travailleurs indépendants (TI, hors agriculture) s'explique donc par les entrées dans ce nouveau dispositif.

Les ME ont investi tous les secteurs ...

Les micro-entrepreneurs sont présents dans tous les secteurs. Les principaux sont la construction (11,8 %), les arts, spectacles et autres activités récréatives (6,9%), les transports (5,8 %), le conseil (5,8 %), l'industrie (5,4 %), la santé (4,9 %), l'enseignement (4,3 %) ainsi que la coiffure et soins du corps (4,2 %). Ces secteurs regroupent plus de 40 % des micro-entrepreneurs administrativement actifs. Compte tenu de l'exclusion des activité réglementées du dispositif, les

activités juridiques sont à l'inverse très peu représentées (0,1 %).

... avec une croissance particulièrement marquée dans certaines activités

Le secteur des transports connaît depuis plusieurs années une augmentation exceptionnelle du nombre de ME administrativement actifs (+ 80,6 % en 2018, après + 44 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2017) en lien avec le développement de nombreuses plateformes web de livraison à domicile. Ainsi, sa part dans les ME administrativement

Tableau 3 : Les micro-entrepreneurs (ME) selon leur sexe et leur tranche d'âge

	M	E admir	nistrativeme	nt actifs fin	2018	dont ME économiquement actifs en 2018 *						
	Struct	ure		ME ayant eu une activi- té salarié dans l'année		STRUCTURA		Part de ME écon. actifs	ME ayant eu une activité salarié dans l'année		Part des ME éco. actifs aussi salariés du privé	
	(1)		(2	2)	(2)/(1)	(3)	(3)/(1)	(4)	(4)/(3)	
	milliers	%	milliers	%	%	milliers	%	%	milliers	%	%	
Hommes	823,0	60,7	321,1	60,8	39,0	587,4	58,0	71,4	191,4	56,6	32,6	
Femmes	533,7	39,3	207,0	39,2	38,8	424,9	42,0	79,6	146,5	43,4	34,5	
Moins de 30 ans	263,6	19,4	144,8	27,4	54,9	152,2	15,0	57,7	72,5	21,5	47,7	
Entre 30 et 39 ans	366,3	27,0	162,3	30,7	44,3	265,9	26,3	72,6	103,3	30,6	38,8	
Entre 40 et 49 ans	316,2	23,3	120,9	22,9	38,2	248,2	24,5	78,5	85,5	25,3	34,5	
Entre 50 et 59 ans	245,5	18,1	76,5	14,5	31,2	204,0	20,1	83,1	58,3	17,2	28,6	
60 ans et plus	165,1	12,2	23,5	4,5	14,2	142,1	14,0	86,1	18,3	5,4	12,9	
TOTAL	1 356,8	100,0	528,1	100	38,9	1 012,3	100,0	74,6	337,9	100,0	33,4	

^{*} ME administrativement actifs en fin d'année avec un chiffre d'affaires positif au mois un trimestre dans l'année

Source : Acoss - Urssaf

actifs est passé de 0,7 % en 2011 à 7,7 % en 2018. D'autres secteurs enregistrent aussi une forte croissance depuis quelques années : les activités immobilières (+ 15,9 % en moyenne entre 2011 et 2017; + 31,0 % en 2018), les activités de nettoyage (+ 14,3 %; + 18,4 %), les activités sportives (+ 14,1 %; + 13,1 %), ainsi que le secteur de la santé (+ 19,3 % sur 2011-2017, puis + 12,5 % en 2018) en lien avec l'émergence de médecines alternatives.

Le doublement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant droit au statut de ME a probablement amplifié les évolutions en 2018 (éclairage 2), notamment dans les secteurs des activités immobilières (+ 31,0 %), du conseil pour les affaires (+ 26,2 %), les activités financières et d'assurance (+ 20,7 %) et les autres services personnels (+ 20,0 %).

En 2018, 74,6 % des ME déclarent un chiffre d'affaires

En movenne, trois ME sur quatre déclarent un chiffre d'affaires en 2018. Ce taux, qui l varie entre 40,4 % dans le secteur des transports et 89,2 % dans le secteur de la santé, est directement lié à l'ancienneté (graphique 2) : alors qu'à peine plus de 54 % des ME déclarent un chiffre d'affaires dans leur première année d'activité, le taux de ME économiquement actifs dépasse 85 % après 2 ans d'ancienneté et 90% après 5 ans. Ainsi, la faible part de ME dégageant un chiffre d'affaires observée dans le secteur des transports s'explique en grande partie par la dynamique des immatriculations récentes.

Une majorité d'hommes

Si les micro-entrepreneurs administrativement actifs sont globalement majoritairement des hommes (60,7 %), les femmes

sont en proportion plus nombreuses à être économiquement actives (79,6 % contre 71,4 % pour les hommes). Ce résultat est à mettre en relation avec la structure sectorielle. Les femmes sont ainsi largement majoritaires dans les secteurs de la coiffure et soins du corps (92,7 %), la santé (80,4 %), les autres services personnels (63,1 %), les autres activités de service administratif et de soutien (62,4 %) et les activités juridiques (59,5 %), des secteurs dans lesquels les taux de ME économiquement actifs peuvent être particulièrement élevés (dans les secteurs de la santé et de la coiffure et des soins du corps notamment). A contrario, la présence des femmes est très minoritaire dans la construction, la réparation automobile et le transport (moins de 6 % dans chacun), ces deux derniers présentant aussi des taux de ME économiquement actifs nettement plus faibles que la moyenne.

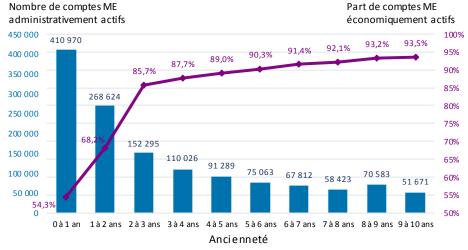
Parmi les économiquement actifs, les plus de 60 ans sont quasiment aussi nombreux que les moins de 30 ans

Fin 2018, 19,4 % des ME ont moins de 30 ans et 12,2 % ont plus de 60 ans (tableau 3). Toutefois, ces derniers sont en proportion beaucoup plus nombreux à déclarer un chiffre d'affaires (86,1 % contre 57,7 % pour les moins de 30 ans). Ainsi, les plus de 60 ans représentent 14 % des ME économiquement actifs, soit quasiment autant que les moins de 30 ans (15 %). De manière générale, la proportion d'économiquement actifs est croissante avec l'âge (tableau 3).

Un micro-entrepreneur économiquement actif sur trois est aussi salarié du secteur privé

En 2018, 528 000 micro-entrepreneurs administrativement actifs ont aussi une activité salariée dans le secteur privé (38,9 % du total) dont 64 % déclarent un chiffre d'affaires, soit 337 900 ME (tableau 3).

Graphique 2 : Nombre de comptes administrativement actifs et part des économiquement actifs par ancienneté dans le dispositif — champ : ME inscrits fin 2018



Ainsi, parmi la population des ME économiquement actifs, un ME sur trois a aussi une activité salariée dans le secteur privé (33,4 %) en 2018, qui est neuf fois sur dix concomitante. Ces ME salariés sont globalement plus jeunes que la moyenne, occupent un emploi salarié plus souvent à temps partiel, en général dans un secteur différent de celui de leur micro-entreprise et dégagent de celle-ci un chiffre d'affaires plus faible que les autres ME (éclairage 1). Ils sont en outre davantage présents (concernant leur activité de ME) dans des secteurs tels que les activités sportives, les transports, les arts et spectacles, l'informatique et le conseil pour les affaires.

Tableau 4: Les chiffres d'affaires des micro-entrepreneurs (ME)* selon leur sexe et leur tranche d'âge en 2018

	Nombre éconon ment a	nique-	Chiffre d'a glob		CA moyen	CA global des ME économi. actifs et salariés du privé		CA moyen des ME économ. actifs et sala- riés du privé
	milliers	%	Millions d'euros	%	niveau	Millions d'euros	%	niveau
Hommes	634,6	57,8	7 860,3	63,4	12 387	1 568,8	60,8	8 196
Femmes	462,4	42,2	4 532,7	36,6	9 803	1 010,2	39,2	5 278
Moins de 30 ans	172,3	15,7	1 447,4	11,7	8 399	408,2	15,8	6 214
Entre 30 et 39 ans	289,6	26,4	3 570,7	28,8	12 329	823,5	31,9	7 973
Entre 40 et 49 ans	265,1	24,2	3 255,5	26,3	12 279	705,2	27,3	8 249
Entre 50 et 59 ans	215,5	19,6	2 599,1	21,0	12 060	482,9	18,7	5 647
60 ans et plus	154,3	14,1	1 520,5	12,3	9 852	159,2	6,2	8 691
TOTAL	1 097,0	100	12 393,2	100,0	11 298	2 579,0	100,0	7 632

^{*} ME avec un chiffre d'affaires positif au mois un trimestre dans l'année, qu'ils soient ou non encore administrativement actifs en fin d'année Source : Acoss - Urssaf

Tableau 5: Chiffres d'affaires moyen et part des ME salariés par secteur d'activité

						N	ME écono	miquemer	nt actifs *			
	Chiffre d'affaires (CA)			N	Nombre de ME			moyen an	nuel	Nombre de ME salariés	Part de salariés parmi les ME	CA moyen des ME sala- riés
Secteur d'activité	2018	Evolution 2011-2017	annuelle 2018	2018	Evolution 2011-2017	annuelle 2018	2018	Evolution 2011-2017	annuelle 2018	2018	2018	2018
	millions d'euros	%	%	milliers	%	%	euros	%	%	milliers	%	Euros
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	24,3	12,4	16,4	2,3	10,3	4,8	10 524	1,9	11,0	0,6	26,1	5 684
CZ1 - Industrie	630,1	13,3	18,3	64,8	11,9	10,9	9 717	1,2	6,7	18,0	29,4	5 704
CZ2 - Métiers de bouche	198,2	10,3	13,5	16,9	10,1	5,2	11 745	0,1	7,9	3,5	22,8	7 595
F1 - BTP travaux de finition	1 073,6	13,1	22,9	64,2	10,1	8,4	16 724	2,7	13,4	10,9	17,9	11 176
F2 - BTP autres	1 254,0	13,2	25,8	70,6	9,5	9,7	17 769	3,4	14,7	14,1	21,3	11 516
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	287,6	13,1	22,2	21,5	13,5	11,1	13 384	-0,3	10,0	6,3	31,8	8 076
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	401,7	13,9	37,4	25,6	11,8	19,1	15 703	1,9	15,4	6,5	28,0	10 476
G3 - Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	42,2	8,1	17,5	2,7	8,7	7,9	15 939	-0,6	8,8	0,6	25,8	11 632
G4 - Commerce de détail non alimentaire	438,5	7,1	15,4	36,2	6,9	6,3	12 098	0,2	8,6	7,4	22,1	7 645
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé ailleurs	296,9	6,2	7,4	40,9	5,9	0,9	7 253	0,3	6,5	5,1	13,2	4 838
G6 - Commerce de détail non spécialisé	314,2	5,8	18,5	27,7	3,1	11,9	11 334	2,7	5,9	9,1	36,5	7 581
HZ - Transports	210,6	28,8	82,2	36,0	39,6	75,3	5 856	-7,7	3,9	15,6	49,6	4 322
IZ - Hébergement et restauration	535,8	13,3	17,3	33,5	12,7	9,7	16 005	0,5	6,9	7,9	26,0	9 612
JZ - Informatique	415,6	8,4	41,6	34,2	5,8	11,0	12 157	2,4	27,6	14,3	46,4	9 030
KZ - Activités financières et d'assurance	80,0	13,8	35,3	5,3	9,7	17,7	15 059	3,8	14,9	1,4	28,4	10 478
LZ - Activités immobilières	299,2	19,0	49,3	17,3	16,0	29,5	17 310	2,6	15,3	3,9	25,2	11 295
M1 - Activités juridiques	22,7	6,0	30,6	1,1	1,5	12,6	20 478	4,5	16,0	0,3	30,0	12 960
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	502,1	11,4	30,0	38,9	11,4	13,2	12 911	0,1	14,8	14,1	40,3	9 113
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	704,8	7,1	43,5	57,7	8,8	24,9	12 219	-1,6	14,9	22,0	43,3	9 652
M4 - Activités spécialisées de design	243,7	8,8	29,1	23,0	6,2	14,3	10 586	2,4	13,0	8,4	39,3	6 588
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	511,5	12,3	25,8	48,5	11,2	11,7	10 536	1,0	12,6	17,0	37,7	7 123
N1 - Activités de nettoyage	345,2	21,1	31,4	32,2	17,7	18,2	10 736	3,0	11,2	8,9	29,5	8 379
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	400,8	8,4	20,6	37,4	5,9	11,9	10 730	2,4	7,7	13,4	39,2	7 958
PZ - Enseignement	502,3	12,5	19,6	51,3	10,4	11,2	9 795	1,9	7,5	19,7	42,0	8 449
QZ - Santé	608,9	25,5	25,3	63,4	20,7	12,8	9 603	3,9	11,1	23,3	39,6	7 904
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	580,8	16,5	21,6	79,1	13,9	12,5	7 342	2,3	8,1	35,7	48,2	5 890
R2 - Activités sportives	280,0	18,2	18,3	33,4	15,9	12,4	8 387	2,0	5,2	15,8	50,5	6 610
S1 - Réparations hors automobile	213,7	9,0	11,7	20,7	4,7	3,1	10 308	4,1	8,3	4,7	23,9	6 170
S2 - Coiffure et soins du corps	508,8	11,5	14,2	54,1	7,3	8,6	9 398	3,9	5,1	12,9	25,4	5 069
S3 - Autres services personnels	350,9	10,8	24,0	43,1	8,4	19,3	8 149	2,2	3,9	11,7	29,3	5 200
UZ - Autres	112,0	24,1	31,3	13,2	23,3	23,3	8 506	0,7	6,5	4,8	41,2	6 589
TOTAL	12 393,2	12,2	24,9	1 097,0	10,5	13,3	11 298	1,6	10,2	337,9	33,4	7 632

^{*} ME avec un chiffre d'affaires positif au mois un trimestre dans l'année, qu'ils soient ou non encore administrativement actifs en fin d'année

Le chiffre d'affaires moyen progresse de 10,2 % pour s'établir à 11 298 euros ...

Le chiffre d'affaires global du dispositif (12,4 milliards en 2018) est très dynamique depuis la mise en place du statut. Entre 2011 et 2017, en lien avec la progression du nombre de ME économiquement actifs, il progresse de 10,5 % par an (tableau 6). Le chiffre d'affaires moyen est quant à lui nettement moins dynamique (+ 1,6 % en moyenne sur la période 2011-2017) avec néanmoins une accélération en 2017 (+4,3 %). En 2018, le chiffre d'affaires global accélère fortement (+ 24,9 %), porté

Tableau 6 : Micro-entrepreneurs (ME) économiquement actifs * et chiffres d'affaires

		Niv	eau	Evolution annuelle (en %)			
	2011	2016	2017	2018	2011-2017	2017	2018
ME économiquement actifs* (en milliers)	532	906	968	1 097	10,5	6,9	13,3
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	4 965	8 903	9 924	12 393	12,2	11,5	24,9
Chiffre d'affaires annuel moyen (en euros)	9 326	9 828	10 252	11 298	1,6	4,3	10,2

^{*} ME avec un chiffre d'affaires positif au mois un trimestre dans l'année, qu'ils soient ou non encore administrativement actifs en fin d'année

Source: Acoss - Urssaf

Eclairage 1 : caractéristiques des micro-entrepreneurs salariés dans le secteur privé en 2018

privé décroît avec l'âge

La part de ME économiquement actifs qui sont aussi salariés du privé est quasiment la même pour les deux genres (32,6 % des hommes et 34,5 % des femmes, tableau 3). En revanche, elle décroît avec l'âge du ME : alors que 47,7 % des moins de 30 ans sont aussi salariés, cette part s'élève à 28,6 % pour les 50-59 ans et à 12,9 % pour les plus de 60 ans. Pour ces derniers, le possible cumul emploi-retraite peut expliquer la faiblesse du taux.

Parmi les ME économiquement actifs et salariés dans le secteur privé, les deux tiers occupent un emploi en CDI ...

65,4 % des ME économiquement actifs et salariés dans le secteur privé occupent un emploi en CDI (tableau A).

... plus fréquemment à temps partiel

Parmi les ME économiquement actifs et salariés du secteur privé, la part des temps partiels est nettement plus importante (32,8 %) que celle de la population des ME salariés sans chiffre d'affaires (19,3 %, tableau A).

La part de ME salariés varie selon les secteurs...

La part de ME économiquement actifs salariés varie assez fortement d'un secteur à l'autre (tableau 5). Elle est la plus forte dans les activités sportives (50,5 %), les transports (49,6 %), les arts et spectacles (48,2 %), l'informatique

Tableau A : Caractéristiques des contrats des ME salariés dans le secteur privé en 2018 *

	ME sa avec			alariés s CA
	milliers	en %	milliers	en %
CDI	221,3	65,4	121,1	63,7
Temps plein	154,2	45,6	101,3	53,3
Temps partiel	67,1	19,8	19,8	10,4
CDD	116,6	34,5	69	36,3
Temps plein	72,7	21,5	52,1	27,4
Temps partiel	43,9	13,0	16,9	8,9
TOTAL	337,9	100	190,1	100

Source : Acoss - Urssaf

*En cas de contrats multiples, les CDI sont privilégiés dans ce chiffrage, ainsi que les contrats à temps plein.

La part de ME salariés dans le secteur - Tableau B : Répartition sectorielle des micro-entrepreneurs salariés dans le secteur privé en 2018

Secteur d'activité ME	salariés (x 1000)	(%)	dans le même secteur (%)
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	35,7	10,6	30,9
QZ - Santé	23,3	6,9	18,1
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	22,0	6,5	8,9
PZ - Enseignement	19,7	5,8	44,6
CZ1 - Industrie	18,0	5,3	18,4
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	17,0	5,0	8,6
R2 - Activités sportives	15,8	4,7	47,9
HZ - Transports	15,6	4,6	18,4
JZ - Informatique	14,3	4,2	35,3
F2 - BTP autres	14,1	4,2	38,7
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	14,1	4,2	21,4
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	13,4	4,0	21,4
S2 - Coiffure et soins du corps	12,9	3,8	22,4
S3 - Autres services personnels	11,7	3,5	2,3
F1 - BTP travaux de finition	10,9	3,2	25,5
G6 - Commerce de détail non spécialisé	9,1	2,7	6,3
Autres	70,3	20,8	16,4
TOTAL	337,9	100,0	22,4

Source: Acoss - Urssaf

(46,4 %) et le conseil pour les affaires (43,3 %). Elle est en revanche beaucoup plus faible que la moyenne dans le commerce de détail sur marchés (13,2 %), le BTP (17,9 % pour les travaux de finition, 21,3 % pour le reste du secteur), le commerce de détail non alimentaire (22,1 %) et les métiers de bouche (22,8 %).

...et les régions

La part des ME économiquement actifs et salariés varie en fonction de la région : de 26,3 % pour la Corse à 41,2 % pour l'Ilede-France (carte A). Les forts taux de ME salariés en Ile-de-France, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes sont tirés par des secteurs tels que l'informatique, les transports et le conseil pour les affaires.

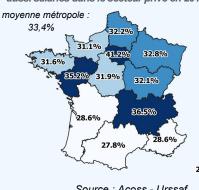
L'activité salariée diffère souvent de celle de la micro-entreprise

Seulement un peu plus d'un ME salarié sur cinq exerce son activité salariée dans le même secteur que sa micro-entreprise (tableau B). C'est dans les activités sportives (47,9 %) et l'enseignement (44,6 %) que cette proportion est la plus importante. Elle est en revanche très faible dans le conseil pour les affaires et le commerce de détail non spécialisé (respectivement 8,9 % et 2,3 %).

Les ME salariés ont un chiffre d'affaires nettement plus faible que les non salariés

En 2018, alors que le chiffre d'affaires moyen de l'ensemble des ME économiquement actifs s'élève à 11 298 euros, celui des ME salariés s'établit à 7 632 euros, soit plus de 40 % de moins que les non salariés. Ce niveau de chiffre d'affaires nettement plus faible des salariés est observé quels que soient le secteur d'activité (tableau 5), le sexe ou la tranche d'âge (tableau 4).

Carte A : Part des ME économiquement actifs aussi salariés dans le secteur privé en 2018



à la fois par les effectifs (+ 13,3 %) et le chiffre d'affaires moyen (+ 10,2 %). Celui-ci profite notamment du doublement des plafonds de chiffre d'affaires (éclairage 2) ; il atteint 11 298 euros en 2018.

... avec d'importantes disparités sectorielles...

Avec 2,3 milliards de chiffre d'affaires en 2018, le secteur du BTP contribue à hauteur de 18,8 % au chiffre d'affaires global (tableau 5), soit plus que le total des trois autres secteurs affichant les chiffres d'affaires les plus élevés : le conseil pour les affaires (705 millions d'euros), l'industrie (630 millions d'euros) et la santé (609 millions d'euros). Au total, ces quatre secteurs représentent plus d'un tiers (34,5 %) du chiffre d'affaires global, en lien avec leur poids dans le nombre de ME (37,4 % des ME inscrits).

Entre 2011 et 2017, les évolutions des chiffres d'affaires globaux dans les secteurs sont principalement portées par l'augmentation des effectifs, les plus dynamiques étant les transports (+ 28,8 % en moyenne annuelle), la santé (+ 25,5%) et les activités de nettoyage (+ 21,1%, tableau 5). En 2018, le secteur des transports reste le plus dynamique (+ 82,2 %), toujours en lien avec la progression du nombre de ME. En outre, des secteurs tels que les activités immobilières (+ 49,3 %), le conseil pour les affaires (+ 43,5 %) et les activités informatiques (+ 41,6 %) enregistrent une forte hausse de leur chiffre d'affaires, portée exceptionnellement par un chiffre d'affaires moyen en nette progression.

En 2018, le chiffre d'affaires moyen varie entre 5 856 euros pour le secteur des transports et plus de 20 000 euros pour les activités juridiques. Les évolutions en moyenne annuelle ont été modérées entre 2011 et 2017 (tableau 5). En 2018, l'informatique (+ 27,6 %), les activités financières et d'assurance (+ 14,9 %), les activités immobilières (+ 15,3%) et les activités juridiques (+16,0%) connaissent les plus fortes progressions. Ces activités, avec des chiffres d'affaires moyens bien supérieur à la moyenne, ont semble-t-il particulièrement profité du doublement des plafonds. Les activités avec des chiffres d'affaires moyens plus faibles connaissent en 2018 des évolutions plus limitées : arts et spectacles, activités sportives, services personnels...

...qui contribuent à des différences de chiffres d'affaires par sexe et âge...

Le chiffre d'affaires moyen déclaré des hommes (12 387 euros) est supérieur de 26 % à celui des femmes (9 803 euros). Plus de la moitié de ces différences s'expliquent par la structure sectorielle. Ainsi, des secteurs très féminisés comme ceux de la santé et de la coiffure font partie des secteurs qui présentent les chiffre d'affaires moyens les plus faibles (environ 9 500 euros contre 11 298 euros en moyenne sur le total).

Le CA moyen des moins de 30 ans (8 399 euros) est inférieur de 25 % à la moyenne. Une des raisons de cet écart est la surreprésentation des jeunes dans le secteur du transport (61,2 % ont moins de 30 ans), qui est aussi le secteur dont le CA moyen est le plus faible : 5 856 euros (3 000 euros pour les seules activités de livraison à domicile), soit près de deux fois moins que la moyenne globale.

L'Île de France, et Auvergne-Rhône-Alpes affichent les plus fortes progressions du nombre de ME

En 2018, la forte progression du nombre de comptes économiquement actifs varie selon les régions (carte 1a). Si la moyenne nationale se situe à 13,3 %, les Dom enregistrent des hausses inférieures à 6,2 % (et même une baisse en Guyane) alors que l'Ile de France affiche une progression annuelle de 18,3 %. L'Aquitaine et Rhône-Alpes sont avec cette dernière les (anciennes) régions de la métropole qui ont une progression supérieure à la moyenne nationale.

La Bretagne et les Pays de Loire conservent des chiffres d'affaires moyen parmi les plus hauts

Les chiffres d'affaires moyens régionaux globalement peu dispersés. La Corse, la Bretagne et les Pays de la Loire sont les régions qui présentent les chiffres d'affaires annuels moyens les plus élevés : 11 700 euros ou plus. Les Dom hors Réunion, Occitanie et Grand-Est sont celles qui affichent les chiffres d'affaires movens les plus faibles: moins de 11 000 euros.

L'Île-de-France, dont le chiffre d'affaires moyen était le plus faible de la métropole en 2017, affiche désormais un chiffre d'affaires moyen très proche de la moyenne nationale, après avoir enregistré la plus forte hausse régionale (+13,1 % sur un an, carte 1-b).

En 2018, toutes les autres régions enregistrent une progression du chiffre d'affaires moyen comprise entre 8,1% pour le Centre-Val de Loire et 10,7% pour Provence-Alpes-Côte d'Azur. Entre 2011 et 2017, les progressions étaient beaucoup plus limitées : + 2,8 % en moyenne par an au maximum pour la région Centre-Val de Loire et même de légères diminutions (- 0,2 %) pour l'île de France et la Corse.

> **Sandrine HAVET** Urssaf Bretagne

Floriane LEGRAND

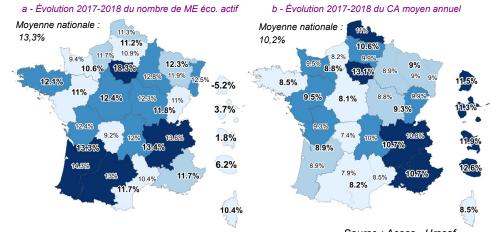
Acoss - Département des études statistiques et de l'animation du réseau

> **Guillaume LIEVRE Urssaf Poitou-Charentes**

Cédric RICROS Urssaf Midi-Pyrénées **Svetlana ROGANOVA**

Urssaf PACA

Cartes 1 : Évolutions 2017-2018 du nombre de ME éco. actifs et du CA moyen annuel



Eclairage 2 : effets du relèvement des plafonds de chiffres d'affaires

Tableau C : évolution du nombre de ME économiquement actifs en fonction du niveau de chiffre d'affaires relativement aux plafonds

rableau C. evolution uu	monnore a	C 1111_ CO	omoninga	ciriorie d	ouro err re	311001011	au mrcuc	a de om	ine a am	an co i cia	ar content a	ux piaionas
	Activités	de service	s et de pres	tations	Activ	vités de ve	ntes et acha	its			Total	
	201	7	20:	18	201	17	201	18	2017	2018	Évol. 2018/2017	Contribution à l'évol. totale 2018/2017
Nombre de ME éco. actifs	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	milliers	milliers	pts de %
De 0 à 50% du plaf. 2017	593,5	78,5	663,9	76,3	195,8	92,4	208,0	91,6	789,3	871,9	82,6	8,5
De 50 à 75 % du plaf. 2017	80,0	10,6	90,4	10,4	9,7	4,6	10,7	4,7	89,7	101,1	11,4	1,2
De 75 à 90 % du plaf. 2017	33,0	4,4	37,2	4,3	3,1	1,5	3,6	1,6	36,1	40,8	4,6	0,5
De 90 à 100 % du plaf. 2017	29,1	3,8	27,0	3,1	2,1	1,0	2,3	1,0	31,2	29,3	-1,9	-0,2
Du plaf. 2017 au plaf. 2018	19,7	2,6	48,5	5,6	1,0	0,5	2,5	1,1	20,7	51,0	30,3	3,1
Au delà du plaf. 2018	0,9	0,1	2,7	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,9	2,8	1,9	0,2
Total	756,2	100,0	869,7	100,0	211,8	100,0	227,2	100,0	968,0	1 096,9	128,9	13,3
Chiffre d'affaires global	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	M€	M€	pts de %
Moins de 100 % du plaf. 2017	6 486,9	88,1	7 067,5	74,6	2 454,2	96,0	2 648,7	90,6	8 941,1	9 716,3	775,2	7,8
Plus de 100 % plaf. 2017	879,2	11,9	2 400,9	25,4	103,0	4,0	275,7	9,4	982,1	2 676,7	1 694,5	17,1
Total	7 366,1	100,0	9 468,5	100,0	2 557,1	100,0	2 924,4	100,0	9 923,2	12 392,9	2 469,7	24,9
Chiffre d'affaires moyen	euro	os	eur	os	eur	os	eur	os	euros	euros	évolut	ion en %
Moins de 100 % du plaf. 2017	8 81	.8	8 6	35	11 6	43	11 7	91	9 448	9 315	-	1,4
Plus de 100 % plaf. 2017	42 7	40	46 8	340	99 1	82	107	163	45 452	49 723		9,4
Total	9 74	1	10 8	387	12 0	72	12 8	71	10 251	11 298	1	0,2

Le relèvement des plafonds expliquerait directement au moins un quart de la progression du nombre de ME économiquement actifs en 2018...

La loi de finances pour 2018 a introduit à compter du 1^{er} janvier 2018 le doublement des seuils d'assujettissement au régime de la microentreprise. Le plafond de chiffres d'affaires ouvrant droit au dispositif ME est ainsi passé de 82 800 euros à 170 000 euros pour les activités d'achat et de vente, et de 33 000 à 70 000 pour les activités de services et de prestations.

La réglementation prévoit une tolérance en cas de dépassement du plafond, sous la condition que celui-ci soit provisoire (encadré). Ainsi, en 2017, 2,7 % des ME exercant une activité de services et de prestations et 0,5 % de ceux exerçant une activité de ventes et achats dépassaient le plafond prévalant en 2017 (tableau C). En 2018, ces proportions passent respectivement à 5,9 % et 1,1 %. Au total, ce sont 32 200 ME de plus qui ont déclaré un CA supérieur aux plafonds applicables avant leur doublement. Cette hausse contribue à hauteur de 3,3 points à la progression totale de 13,3 % du nombre de ME économiquement actifs, soit un quart de celle-ci. Cette part de 25 % directement attribuable au relèvement des plafonds est probablement un minorant de l'effet global de celui-ci dans la mesure où parmi les ME nouvellement immatriculés en 2018, motivés par ce relèvement, certains n'ont probablement pas eu assez de temps sur l'année pour dégager un chiffre d'affaires supérieur au plafond 2017.

Parmi ces nouveaux ME incités à rejoindre ce statut à la suite du doublement des plafonds se trouvent des entrepreneurs individuels assujettis au régime « classique » des travailleurs indépendants qui choisissent de basculer dans le dispositif ME. En 2018, on estime à 9,2 % en 2018 les travailleurs indépendants qui ont rejoint le statut de micro-entreprise. Ce taux était de l'ordre de 7 % les années précédentes. Parmi eux, 11,9 % des économiquement actifs ont déclaré un chiffre d'affaires supérieur au plafond 2017 (contre 4,9 % pour l'ensemble des ME).

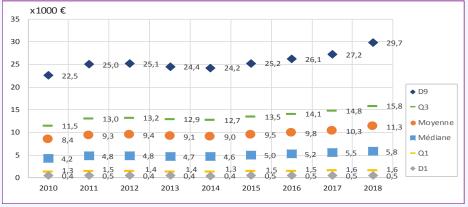
...et plus des deux tiers de l'augmentation du chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires associé aux ME dépassant le plafond 2017 progresse de 1,69 Md€ entre 2017 et 2018. Il représente ainsi en 2018 25,4 % du chiffre d'affaires des prestataires de services (contre 11,9 % en 2017) et 9,4 % de celui des acheteurs-vendeurs (contre 4,0% en 2017). En conséquence, il contribue à hauteur de 17,1 points à la hausse de 24,9 % du chiffre d'affaires global de l'ensemble des ME, soit 68,6 % de celle-ci (tableau C).

Au final, l'augmentation du chiffre d'affaires moyen, de 10,2 % en 2018, est fortement portée par les chiffres d'affaires les plus élevés (graphique A). En effet, alors que le seuil du demier décile augmente de 9,5 % en 2018 (contre 1,4 % en moyenne sur la période 2011-2017), la progression de la médiane est quant à elle nettement plus modérée en 2018 : + 4,7 % en 2018. Celle-ci est néanmoins plus forte que celle observée entre 2011 et 2017 (+ 2,4 % en moyenne).

Ces évolutions sont encore plus contrastées pour les nouveaux immatriculés, le seuil du demier décile augmentant de 15,6 % en 2018 (après - 0,1 % sur 2011-2017) et la médiane de 3,7~% (après - 1,1 %~ sur 2011-2017) . Ce constat confirme l'intérêt qu'a pu suscité le doublement des plafonds chez des entrepreneurs individuels pouvant dégager de leur activité un chiffre d'affaires substantiel.

Graphique A: Distribution du chiffre d'affaires entre 2010 et 2018



Encadré: sources et méthodologie

Le dispositif Micro-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il concerne les activités commerciales, artisanales et certaines activités libérales. Sont exclues du dispositif les professions libérales affiliées à une caisse de retraite autre que la CIPAV ou la SSI, notamment pour les activités agricoles rattachées à la Mutualité sociale agricole (MSA).

A partir du 1er janvier 2016, les autoentrepreneurs rejoignent le dispositif des microentrepreneurs (ME). Ce régime permet de :

- bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations par l'Etat,
- ne payer des cotisations que lorsque l'activité génère un chiffre d'affaires (tableau A),
- bénéficier du caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et, si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas un certain seuil, de l'impôt sur le revenu (les taux de prélèvement sont définis dans le tableau A),
- bénéficier de la franchise de TVA jusqu'à un certain seuil de chiffre d'affaires (les seuils sont indiqués dans le tableau B),
- bénéficier du régime sans limitation de durée, dès lors que le chiffre d'affaires est inférieur aux seuils du régime micro-social.

Depuis le 1er janvier 2018, les plafonds de chiffres d'affaires sont doublés par rapport à 2017. Ils sont portés à 170 000 € pour une activité d'achat/revente et à 70 000 € pour une activité de prestations ou de service.

Il existait auparavant une tolérance de dépassement des plafonds de CA deux années consécutives dès lors que le chiffre d'affaires était inférieur aux seuils de franchise de TVA. Désormais le dépassement est possible sans plafond s'il s'agit d'un premier dépassement sur une période de deux ans, ensuite le ME bascule automatiquement dans le régime social de droit commun des travailleurs indépendants.

Les plafonds de franchise de TVA n'ayant pas suivi le relèvement des seuils de CA (cf. tableau

Tableau A: Taux de cotisations sociales des ME en 2018 (en %)

	Prélèvement social forfaitaire*	Impôt sur le revenu
Vente de marchandises	12,8	1,0
Presta. de services commerciales ou artisanales	22	1,7
Autres prestations de servi- ces relevant du RSI	22	2,2
Activités libérales relevant de la CIPAV	22	2,2

* Le prélèvement social forfaitaire concerne : l'assurance maladie-maternité, les indemnités journalières (excepté pour les professions libérales), la CSG/CRDS, les allocations familiales, la retraite de base, la retraite complémentaire obligatoire et l'invalidité-décès.

Source : Acoss-Urssaf

Tableau B : Seuils de chiffre d'affaires applicables en 2018

	Régime de la micro entreprise	Seuil de franchise de TVA
Achat/vente	Jusqu'à 170 000 €	Jusqu'à 91 000 €
Prestations de services	Jusqu'à 70 000 €	Jusqu'à 35 200 €

Source : Acoss-Urssat

B), les ME doivent à présent facturer la TVA dès le 1er jour du mois de dépassement des plafonds de franchise de TVA.

Depuis le 1er janvier 2011, tout ME est soumis à l'obligation de déclarer son chiffre d'affaires, quel que soit le montant.

Les MF sont redevables de cotisations sociales forfaitisées (tableau A) auxquelles s'ajoutent la CFP et la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie ou de Chambre de métiers (taux spécifiques). Par ailleurs, les ME bénéficiant de l'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise) disposent de taux spécifiques moindre pour le calcul des cotisations et contributions sociales.

A compter de 2012, l'auto-entrepreneur est redevable, pour chaque déclaration non réalisée, d'une pénalité d'un montant égal à 1,50 % du plafond mensuel de sécurité sociale en vigueur et d'une taxation d'office calculée en fonction du nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles non transmises au terme de l'année

Les Urssaf enregistrent les déclarations et les paiements pour le compte de tous les organismes sociaux, ainsi que pour les services fiscaux si le cotisant choisit cette option.

Depuis la mise en place du statut, les radiations interviennent systématiquement au quatrième trimestre lorsque:

- la demande de radiation pour changement de régime d'imposition ou de changement de régime (régime ME vers le régime « classique des travailleurs indépendants) est effectuée plus de trois mois après le début d'activité ;
- lorsque le chiffre d'affaires annuel déclaré par le ME dépasse deux années consécutivement le seuil de chiffre d'affaires (tableau B), les seuils sont proratisés en fonction de la date de création de l'activité :

Depuis la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011, les ME perdent automatiquement le bénéfice de ce régime en cas de chiffres d'affaires nul sur 24 mois ou 8 trimestres

En 2018, 280 000 comptes micro-entrepreneurs ont été radiés (tableau C). Pour près de 33% d'entre eux, cette radiation est consécutive à un chiffre d'affaires nul ou non déclaré pendant 8 trimestres consécutifs. Les radiations suite à

▶ Tableau C : Motifs de radiations des ME en 2018

Motifs de radiations	Milliers	%
Dépassement de seuils	1	0,3
Aucune déclaration de CA pendant 8 trimestres consécutifs	91	32,6
Autres motifs	188	67,1
Total des comptes radiés	280	100,0

Source: Acoss-Urssaf

dépassement de seuil concernent 0,3% de l'ensemble des radiations.

Le suivi statistique

La base auto-entrepreneur de l'Acoss et des Urssaf centralise depuis janvier 2009 les informations relatives aux cotisants relevant de ce régime ainsi que les déclarations envoyées aux Urssaf. Elle est alimentée par des extractions mensuelles. Les données utilisées dans cette publication sont issues d'une extraction au 31 mai 2019.

Afin de mieux classifier les activités des microentrepreneurs, une nomenclature spécifique agrégée en 30 classes a été constituée. Elle est construite à partir de la nomenclature d'activités entrée en vigueur au 1er janvier 2008 (NAF rév.2). Certaines classes sont issues des nomenclatures agrégées connues (A, H, I, J, K, L, P, Q), d'autres sont des regroupements de postes à des niveaux plus ou moins fins. Par exemple, les métiers de bouche (CZ2) regroupent les codes APE 10xxx (industrie agroalimentaire), 4721Z à 4724Z (commerce de détail de fruits, légumes, viandes, poissons, pains) et 4781Z (commerce de détail alimentaire sur marché). Le détail de la nomenclature est disponible sur

A la différence d'un travailleur indépendant relevant du régime de droit commun, qui déclare une fois par an, le micro-entrepreneur déclare un chiffre d'affaires tous les trimestres ou tous les mois.

L'analyse sur les ME salariés est réalisée sur la base d'un appariement avec des données issues de la Déclaration sociale nominative (DSN), via des identifiants individuels cryptés.

Est considéré comme administrativement actif un autoentrepreneur ayant été immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaires positif.

Est considéré comme économiquement actif un autoentrepreneur ayant déclaré un chiffre d'affaires positif sur la période étudiée.

Un trimestre d'activité est un trimestre au cours duquel l'auto-entrepreneur a déclaré un chiffre d'affaires positif.

Pour approfondir...

- « Les micro-entrepreneurs fin décembre 2018 », Acoss Stat n°289, Acoss, juillet 2019.
- « Les micro-entrepreneurs en 2016 : toujours plus nombreux, avec un chiffre d'affaires en hausse », Acoss Stat n°270, Acoss, juin 2018

Les publications de l'Acoss et celles des Urssaf sont disponibles, dès le jour de leur parution, sur le site acoss.fr - rubrique Observatoire économique. Des données plus détaillées y sont également à disposition.

